

Claude Bugeon

FLORE VASCULAIRE DE L'ÎLE D'YEU

mémento pour une centaine d'espèces

Le patrimoine végétal et paysager de l'Île d'Yeu est d'une richesse incomparable, les botanistes amateurs et professionnels viennent régulièrement herboriser sur celle-ci et, entre autres depuis la moitié du XX^e siècle, les découvertes de qualité y sont nombreuses (en 2009 une nouvelle espèce mondiale de champignon y a été identifiée, et nommée du nom de l'île : *Vuilleminia oyensis*). Il faut aussi savoir que l'inventaire des faunes révèle aussi de grandes surprises en diversité (la forme insulaire du campagnol des champs de l'Île d'Yeu, *Microtus arvalis oyensis*, a été confirmée par une étude ostéologique récente), et le suivi de l'avifaune (oiseaux) avec près de 290 espèces, dont des espèces rares en notre région, en France ou dans l'ouest de l'Europe, comme le Roselin githagine, le Roselin cramoisi, le Bruant lapon, le Bruant nain, le Venturon montagnard, et bien d'autres, met de plus en plus Yeu au stade d'un site ornithologique aussi important que celui de l'île bretonne d'Ouessant. Quant au patrimoine préhistorique et protohistorique, il voit ses inventaires et études avancés timidement, mais révèle année après année une densité qui commence à éveiller l'intérêt des spécialistes. Nous ne nous attarderons ici que sur la flore spontanée (sauvage), donnant quelques suggestions rapides permettant à l'amateur de concevoir cette richesse naturelle qui, sur l'île, est considérable, en comparaison avec le patrimoine historique et ethnologique qui, lui, demeure assez pauvre.

Substrats

Déroulement simplifié, étapes géologiques :

Au Précambrien, à grande profondeur : socle plutonique de granites recouverts de roches sédimentaires (schistes et paragneiss). 2) Transformation presque intégrale du socle granitique en orthogneiss lors de la pénétration des granites dans la couche de schistes et de paragneiss qui les surmontent, transformant la nature de ces roches et créant aussi des roches mixtes aux points de contacts (roches nommées migmatites), ceci vers la moitié du Primaire, c'est-à-dire lors de la formation de l'anticlinal régional (pli convexe). 3) L'ensemble est recouvert de calcaire d'origine marine aux Secondaire/Tertiaire, puis vraisemblablement dégagé du calcaire au Tertiaire quand l'ancien anticlinal est remobilisé (le calcaire ancien est rarissime sur l'île, ne se retrouvant pour l'essentiel que sur les rivages en galets troués rejetés par la mer). 4) Le site est refaçonné au Quaternaire selon les glaciations et les transgressions marines, offrant l'île actuelle.

Les roches principales aisément visibles aujourd'hui :

Les granites vrais ont les minéraux répartis sans orientation préférentielle, donc ne montrant pas d'alignements, la répartition minérale étant "équante" (égale, hétérogène) ; les granites (qui sont ici bleutés et rosés et à grains grossiers) sont très peu visibles sur l'île et on peut les repérer plus facilement dans la forme spécifique des rochers alors arrondis en coussins, lisses, et donnant des galets proches de la sphère. On peut surtout observer des passages nombreux de migmatites (du grec *migma* : "mélange") dans les marges des granites et des orthogneiss, les migmatites étant des roches mixtes formées par moindre chaleur lors de l'introduction, à Yeu, des granites dans les gneiss. Par ce fait, les migmatites ont une foliation confuse donnant de nombreux intermédiaires avec les granites et les orthogneiss, et souvent l'identification n'est possible que sur de vastes ensembles géologiques à la côte et non sur de simples échantillons de roches ; sur le rivage les migmatites donnent des galets ovales tendant parfois au sphériques (selon l'orientation minérale et donc la foliation plus ou moins confuse).— On considère deux catégories de gneiss omniprésents sur l'île : 1) beaucoup d'orthogneiss, souvent à grains plus fins que les granites, (roches d'origine magmatique, issues des granites), bien repérables (à la côte) en falaises subverticales se délitant parfois en énormes dalles plates peu inclinées, ou en massifs pyramidaux un peu éloignés des rivages ; les orthogneiss donnent à la longue dans les criques et les grottes de très gros blocs (et parfois des galets arrondis et allongés, selon la foliation et les passages avec les migmatites). 2) beaucoup de paragneiss à grains grossiers (origine sédimentaire venant des schistes, eux-mêmes venant des argiles), avec désagrégation en plaquettes, en blocs allongés et en cailloutis, donnant le plus souvent à la côte des galets plats ; sur le littoral on observe facilement les plis couchés et parfois très schisteux des paragneiss, friables (entre autres à cause des micas et des passages avec les schistes). Sont donc bien visibles des strates très couchées de micaschistes intercalés avec les migmatites et avec divers gneiss (souvent à la base des falaises).— Se remarquent également partout sur l'île des filons siliceux de quartz et d'aplite, parfois très minces, parfois très épais, et un peu de filons de pegmatite à plus ou moins grosses cristallisations de mica et de quartz se compénétrant, tous ces filons ayant subi de nombreuses désagrégations (au Quaternaire) donnant le plus souvent pour les quartz, en surface, des petites pierres aux arêtes et aux facettes polies par le vent et les projections sableuses ("éolisées"), lités aussi dans les sols de surface suite aux formations terrigènes et marines (voir les fossés le long des chemins et les côtes basses), cela lors des abrasions en périodes de glaciations et de transgressions marines ; ces filons sont très anciens, nés souvent lors des mouvements initiaux des granites au Primaire (formation des migmatites), et pour certains peut-être lors des mouvements du Tertiaire.

Nature des sols :

Des roches dont nous venons de parler il résulte un sol acide sur presque toute l'île, lequel, avec le climat, influence énormément la sélection naturelle des espèces végétales qui s'implantent sur Yeu, avec seulement une note plus calcaire dans les dunes (et dans les landes côtières quand celles-ci sont un peu sableuses), calcaire venant pour l'essentiel des coquilles rejetées, broyées et mélangées au sable. On trouve aussi quelques micro-sites à sol plus neutre aux alentours des mares (selon la

dilution des minéraux) et proche des amendements agricoles anciens. Le lessivage des transgressions marines du Quaternaire n'a laissé que des couches de terre très faibles (sauf dans les petites vallées et dans les comblements aux alentours des marais côtiers). LA VÉGÉTATION DE L'ÎLE D'YEU EST ISSUE DE ROCHES RICHES EN SILICE, DONNANT UN SOL ACIDE, FAIBLE EN MINÉRAUX DIVERSIFIÉS, MAIS AVEC QUELQUES APPORTS DE PLANTES AIMANT LE CALCAIRE SUR CERTAINES DE SES CÔTES.

Biotopes

De secs à trempés, selon les saisons, en une grande diversité de micro-paysages : bocages plus ou moins ensauvagés, marais (salés ou non), mares temporaires grandes et petites (en nombre), plages, dunes et arrière-dunes, bois (pins et chênes verts), taillis mixtes, haies et chemins non traités avec fossés, très nombreuses combes et micro-vallées, landes (hautes, moyennes et rases plus ou moins exposées au vent et aux embruns), falaises, nombreux écoulements côtiers sur faciès sableux et sur rocheux, pâtures, cultures agricoles non traitées (ou sans traumatisme chimique d'importance) ayant beaucoup de plantes adventices, maillage puissant de jardins, dépôts de déchets végétaux.

Atouts

Le classement que j'ai initié pour l'État de 856 ha terrestres, les rendant inconstructibles (décret d'application en 1995), et sur d'autres zones sauvages comme les marais certaines protections complémentaires en "Loi Littoral" nationale (1993) et loi européenne ("Natura 2000"). Le tout offre une protection pérenne d'environ 45 à 50 % de l'île, nature qu'il reste à préserver des atteintes des voitures et de l'abandon agricole. Très peu de pollutions terrestres et marines sur l'île. Une situation géographique idéale Sud Bretagne et Nord Gascogne, en moyenne douce quant au climat. Une brumisation d'embruns maritimes loin dans les terres, permettant le développement de plantes aimant le sel. Un vent presque constant favorisant une évaporation estivale, liée à un ensoleillement important, le tout favorisant certaines espèces. Une pluviosité moyenne et peu de gelée. Peu d'amplitude thermique et, en moyenne, une douceur hivernale. Ainsi, ce climat à dominante aquitaine est tempéré océanique, et par sa douceur permet à l'île, grâce à son substrat côtier, d'accueillir des plantes méridionales, voire plus spécifiquement des méditerranéennes-atlantiques remontant ainsi vers le Nord. Par ailleurs l'île, de par sa situation géographique, récupère aussi des espèces nordiques qui sont ici aux alentours de leurs limites Sud, et des espèces continentales diversifiées. Ce qui donne un peu plus de 760 espèces de plantes vasculaires (fleurs et fougères) actuellement visibles, soit environ le sixième de la flore française en nombre d'espèces sur seulement 23 km², chose remarquable !

Chiffres et plantes (qu'il est bon de citer)

- 43 espèces protégées à divers niveaux (départemental, régional, national, ou européen) : entre autres : Linaire des sables (*Linaria arenaria*), Bellardie germandrée (*Bellardia trixago*), Plantain holosté littoral (*Plantago holosteum* var. *littoralis*), Otanthe maritime (*Otanthus maritimus*), Scolyme d'Espagne (*Scolymus hispanicus*), Crépide de Suffren (*Crepis suffreniana* subsp. *suffreniana*), Asperge prostrée des dunes (*Asparagus*

officinalis subsp. *prostratus*), Pancrace faux-lis des sables (*Pancreatium maritimum*), Orchis palustre à fleurs lâches (*Orchis laxiflora* subsp. *palustris*), orchidée Sérapia à petites fleurs (*Serapias parviflora*), etc.

- Une flore dunaire et de milieux sableux-rocheux hors du commun, de haut de plage et dunaire avec, parmi d'autres, les très intéressantes : Chêne vert (*Quercus ilex* subsp. *ilex*), Thésion couché (*Thesium humifusum*), l'Oseille bucéphale d'Espagne (*Rumex bucephalophorus* subsp. *hispanicus*), l'Arroche de Babington (*Atriplex glabriuscula*), l'Arroche littorale (*Atriplex littoralis*), Salsole "soude" (*Salsola soda*), Salsole piquante (*Salsola kali* subsp. *kali*), Alsine hybride (*Minuartia hybrida*), Honkénie faux-pourpier (*Honckenya peploides*), Moenchie dressée (*Moenchia erecta* subsp. *erecta*), Spergulaire marine (*Spergularia marina*), le Silène de Porto (*Silene portensis* subsp. *portensis*), Silène conique (*Silene conica* subsp. *conica*), Glaucière pavot jaune (*Glaucium flavum*), l'Œillet de France (*Dianthus gallicus*), Giroflée sinuée (*Matthiola sinuata*), la Giroflée de l'Île d'Yeu (*Matthiola sinuata* variété *oyensis*), Cakilier maritime (*Cakile maritima* subsp. *maritima*), Luzerne marine (*Medicago marina*), Luzerne littorale (*Medicago littoralis*), Lotier à petites fleurs (*Lotus parviflorus*), Érodium glutineux de Lebel (*Erodium lebelii* subsp. *lebelii*), Illécèbre verticillé (*Illecebrum verticillatum*), Radiole faux-lin (*Radiola linoides*), Euphorbe en tapis (*Euphorbia peplos*), Euphorbe de Portland (*Euphorbia portlandica*), Violette-pensée de Kitaibel (*Viola kitaibeliana*), Centaurée gracieuse (*Centaureum pulchellum*), Dompte-venin (*Vincetoxicum hirundinaria* subsp. *hirundinaria*), Aspérule étrangle-chien (*Asperula cynanchica*), Hélianthème à gouttes (*Tuberaria guttata*), Panicaut-chardon bleu (*Eryngium maritimum*), Buplèvre du Mont Baldo (*Bupleurum baldense* subsp. *baldense*), Buplèvre très menue (*Bupleurum tenuissimum* subsp. *tenuissimum*), Torolis noueux (*Torilis nodosa*), Chlora imperfoliée (*Blackstonia perfoliata* subsp. *imperfoliata*), Omphalode du littoral (*Omphalodes littoralis*), Immortelle lavande (*Helichrysum stoechas* subsp. *stoechas*), Saule rampant des sables (*Salix repens* subsp. *arenaria*), Éphèdre à deux épis (*Ephedra distachya* subsp. *distachya*), Oyat (*Ammophila arenaria* subsp. *arenaria*), Liseron soldanelle (*Calystegia soldanella*), etc.

- 16 espèces d'orchidées terrestres (dont 15 toujours observables aujourd'hui) : entre autres : Épipactis à fleurs vertes (*Epipactis phyllanthes*), Listère ovale (*Listera ovata*), Spiranthe spiralee (*Spiranthes spiralis*), Orchis mâle (*Orchis mascula* subsp. *mascula*), Acéra homme-pendu (*Aceras anthropophorum*), Himantoglosse hirsute (*Himantoglossum hircinum* subsp. *hircinum*), Anacamptis pyramidale (*Anacamptis pyramidalis*), Sérapia à langue (*Serapias lingua*), Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes* subsp. *sphogodes*), Ophrys porte-abeille (*Ophrys apifera* subsp. *apifera*), etc.

- 2 très rares fougères atypiques : Isoète hérisson (*Isoetes histrix*) et Ophioglosse du Portugal (*Ophioglossum lusitanicum*), ainsi que la très rare fougère marine Asplénie marine (*Asplenium marinum*).

- Des espèces de milieux humides, s'asséchant parfois, de très haute qualité, dont : la Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), Renoncule à feuille de lierre (*Ranunculus hederaceus*), le Myosore queue-de-souris (*Myosurus minimus*), Myosotis de Sicile (*Myosotis sicula*), Damason étoilé (*Damasonium alisma*), Butome en ombelle (*Butomus umbellatus*), orchidée Épipactis palustre (*Epipactis palustris*), Glaux maritime (*Glaux maritima*), Mouron délicat (*Anagallis tenella*), Samole de Valerand (*Samolus valerandi*), etc.

- De très nombreuses autres et belles espèces peu courantes ou raréfiées en Vendée ou dans notre région : Saxifrage granuleuse (*Saxifraga granulata subsp. granulata*), Réséda blanc (*Reseda alba*), Passerage à larges feuilles (*Lepidium latifolium*), Alysson mineur (*Alyssum minus*), Fumeterre à petites fleurs (*Fumaria parviflora*), Ortie à membrane (*Urtica dubia*), Ornithope comprimé (*Ornithopus compressus*), Euphorbe palustre (*Euphorbia palustris*), Bruyère vagabonde (*Erica vagans*), Astérolin étoilé (*Asterolinum linum-stellatum*), Cicendie fluette (*Exaculum pusillum*), Centaurée maritime (*Centaureum maritimum*), Cuscute à fleurs planes de Godron (*Cuscuta planiflora subsp. godroni*), Linaire de Pellicier (*Linaria pellisseriana*), Mâche à fruit velu (*Valerianella eriocarpa*), Onopordon faux-acanthe (*Onopordum acanthium subsp. acanthium*), Ail rosée (*Allium roseum*), Ail faux-poireau (*Allium ampeloprasum*), Romulée de Columna occidentale (*Romulea columnae subsp. coronata*), Jonc pygmée (*Juncus pygmaeus*), Fétuque de Huon (*Festuca huonii groupe ovina*), Scirpe lacustre "Bergzabern" (*Scirpus lacustris subsp. tabernaemontani*), Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), Laïche à carpe luisant (*Carex liparocarpos subsp. liparocarpos*), etc.

Le seul point sur l'île synthétisant et s'occupant du patrimoine **en tous les domaines depuis 1982** (aussi du patrimoine préhistorique, historique, ethnologique) est Monsieur Claude Bugeon, effectuant des études critiques, inventaires, etc. On peut, depuis 2010, le rencontrer dans son "spot" *L'Imagier* qu'il ouvre sur l'île durant les vacances de Pâques et les vacances d'été à Saint-Sauveur au 5 rue des Mimosas (11h à 13 h, et 17h30 à 19h30).